



45, rue Kléber
92300 LEVALLOIS PERRET

Association BASILIADE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Association BASILIADE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 6 rue du Chemin Vert 75011 Paris
N° SIREN : 400 840 476

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association BASILIADE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association BASILIADE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 exposées au paragraphe « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, le 10 avril 2026

Signé par :

 130CF300E20342D...

Aurélie JOUBIN

Associé

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2025

Comptes annuels
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

BASILIADE

6, rue du Chemin Vert

75011 PARIS

APE : 8790B

Siret : 40084047600115

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Compte rendu de travaux	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Annexe	7
Description de l'objet social	8
Description de la nature et du périmètre des activités ou mission sociales réalisés	9
Description des moyens mis en œuvre	10
Règles et méthodes comptables	11
Notes sur le Bilan	15
Notes sur le compte de Résultat	24
Autres informations	27
Compte de Résultat par Origine et Destination	31
Compte d'Emploi des Ressources	33
Annexe du Compte de Résultat par Origine et Destination et du Compte d'Emploi des Ressources	34

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Projet Comptes annuels

Compte rendu des travaux

	Montant en euros
Total Bilan	13 686 217,25
Total des ressources	17 819 867,48
Résultat net comptable	1 115 500,32

Bilan Actif	Exercice N (selon ANC 2023-03)			Exercice N-1 (selon ANC 2023-03)
	Brut	Amortissement Dépréciation	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisation Incorporelles :				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	73 979	68 513	5 466	19 206
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions	323 267	154 931	168 336	175 787
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 939 061	2 795 440	4 143 621	4 505 535
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	86 530		86 530	100 446
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières :				
Participations	423		423	184 614
Créances rattachées à des participations	487 069		487 069	
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 200		1 200	
Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)	7 911 531	3 018 885	4 892 646	4 985 588
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Créances :				
Créances clients, usagers et compte rattachés	65 801		65 801	45 071
Créances reçu par legs ou donations				
Autres créances	4 060 304		4 060 304	3 689 674
Charges constatées d'avance	202 497		202 497	21 835
Valeurs mobilières de placement :	4 235 518		4 235 518	5 798 655
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	229 451		229 451	534 741
TOTAL (III)	8 793 571		8 793 571	10 089 975
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	16 705 102	3 018 885	13 686 217	15 075 563

Bilan Passif	Exercice N (selon ANC 2023-03)	Exercice N-1 (selon ANC 2023-03)
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise :	601 509	99 022
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	1 390 342	1 287 669
dont réserve des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 379 560	1 276 887
Report à nouveau	461 088	349 540
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	(235 996)	(299 282)
Excédent ou déficit de l'exercice	1 115 500	716 707
dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 114 133	668 445
Situation nette (sous total)	3 568 439	2 452 938
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 051 388	1 278 062
Provisions réglementées	245 192	260 992
AUTRE FONDS PROPRES :		
Titres associatifs et assimilés	2 000 000	1 800 000
TOTAL (I)	6 865 019	5 791 992
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	2 146 601	2 313 164
TOTAL (II)	2 146 601	2 313 164
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	203 670	147 071
TOTAL (III)	203 670	147 071
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	1 320 246	1 436 150
Instruments financiers à terme	138 873	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 767 902	889 539
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 092 436	1 104 847
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 263	28 607
Produits constatés d'avance	133 207	3 364 192
TOTAL (IV)	4 470 927	6 823 335
Ecarts de conversion et différence d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	13 686 217	15 075 563

Compte de résultat	Exercice N (selon ANC 2023-03)	Exercice N-1 (selon ANC 2023-03)	Variation relative (montant)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	1 280	2 485	(1 205)
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service	301 378	237 750	63 628
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	16 256 958	14 468 310	1 788 648
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	33 044	35 896	(2 852)
Mécénats	42 004	137 653	(95 649)
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières	315 120	328 105	(12 985)
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	83 331	83 272	59
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	6 020		6 020
Utilisations des fonds dédiés	645 728	714 969	(69 240)
Autres produits	49 083	13 915	35 168
TOTAL (I)	17 733 946	16 022 354	1 711 592
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	268 110	274 628	(6 517)
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	7 581 361	6 380 136	1 201 225
Aides financières	521 211	503 599	17 611
Impôts, taxes et versements assimilés	491 856	499 097	(7 240)
Salaires	4 414 027	4 629 861	(215 834)
Cotisations sociales	1 791 960	1 804 715	(12 755)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	841 931	853 678	(11 746)
Dotations aux provisions	124 130	92 521	31 609
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	61 373		61 373
Reports en fonds dédiés	479 165	491 804	(12 639)
Autres charges	32 547	23 923	8 624
TOTAL (II)	16 607 673	15 553 961	1 053 711
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 126 274	468 393	657 879
PRODUITS FINANCIERS			
De participation	44 935	29 184	15 752
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur dépréciations et provisions			
Différences positives de change			
Produits des immobilisations financières cédées			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	40 986		40 986
TOTAL (III)	85 921	29 184	56 738
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées	96 695	103 025	(6 331)
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
TOTAL (IV)	96 695	103 025	(6 331)
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	(10 773)	(73 842)	63 068

Compte de résultat	Exercice N (selon ANC 2023-03)	Exercice N-1 (selon ANC 2023-03)	Variation relative (montant)
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	1 115 500	394 551	720 947
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		353 271	(353 271)
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		31 115	(31 115)
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		322 156	(322 156)
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Total des produits (I + III + V)	17 819 867	16 404 809	1 415 058
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	16 704 367	15 688 102	1 016 265
EXCEDENT OU DEFICIT	1 115 500	716 707	398 793
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature	43 098	138 391	(95 293)
Prestations en nature	181 303	119 611	61 692
Bénévolat	210 860	219 260	(8 400)
TOTAL	435 261	477 262	(42 001)
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens	181 303	138 391	42 913
Prestations en nature	43 098	119 611	(76 513)
Personnel bénévole	210 860	219 260	(8 400)
TOTAL	435 261	477 262	(42 001)

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2025

Comptes annuels
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe

Description de l'objet social de l'entité

Créée en 1993 à Paris, puis en 1996 à Lyon, BASILIADE est née d'une urgence. Celle du début des années 1990, au moment où de plus en plus de personnes mouraient du Sida, en France et dans le monde, dans des conditions souvent dramatiques.

Issue de la lutte contre le sida, BASILIADE a acquis, depuis plus de vingt-cinq ans, un savoir-faire et une expertise reposant notamment sur :

- Une approche globale de la situation des personnes en situation de grande vulnérabilité administrative, sociale, économique, juridique, culturelle et de santé ;
- Une réelle culture du travail en réseau afin de mettre en œuvre un accompagnement multi-dimensionnel ;
- Une capacité à gérer les profils et les parcours dits « complexes », où se cumulent précarités sociales, santé, addictions et troubles psychologiques...
- Une culture de « l'aller vers » et de « l'empowerment » des personnes ;
- Une capacité à « agir vite » et « d'agilité » pour répondre le mieux possible aux enjeux d'urgence sanitaire et sociale...

Dès le départ, et pour lutter contre l'isolement et la solitude des personnes accueillies, BASILIADE s'est construite sur le principe de « Maisons », structures à taille humaine regroupant :

- Des espaces communautaires et conviviaux (salon de convivialité, cuisine/salle à manger, douche, buanderie...)
- Des appartements et des hébergements en milieu diffus, à proximité immédiate du lieu d'accueil et de convivialité.

Chaque Maison BASILIADE repose sur quatre piliers, que sont :

- les personnes accueillies (appelées familiers ou résidents selon les cas), dans le respect de leurs parcours, de leurs valeurs, de leurs croyances et aspirations, qui sont au cœur de notre projet associatif, et dont le passage à BASILIADE ne doit être qu'une étape dans le parcours de vie ;
- une équipe de volontaires, de tous âges et de tous horizons, dûment formés, qui prennent essentiellement en charge l'animation des temps de convivialités que sont les repas, les petits déjeuners ou les ateliers de création artistique ;
- une équipe médico-psychosociale pluridisciplinaire qui assure le suivi individuel des personnes accueillies (accès aux droits, aux soins, au logement, à l'emploi) et anime les ateliers collectifs et groupes de paroles (notamment dans le cadre de l'ETP);
- des partenaires locaux : acteurs du droit commun, partenaires associatifs, financiers, experts qui apportent à BASILIADE et à ses projets, les moyens humains, les compétences, et les financements indispensables à leur réalisation.

Chaque Maison est fortement ancrée au cœur de son territoire local, participant pleinement à la vie de quartier, à la mixité et à la lutte contre l'isolement et la solitude.

Chacune de ces Maisons repose sur les principes de « l'aller vers », du « vivre ensemble » et du « faire avec », permettant à chaque personne accueillie de développer/cultiver son pouvoir d'agir sur son propre environnement (empowerment).

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Depuis sa création, BASILIADE s'est beaucoup développée, intégrant progressivement des dispositifs et des compétences indispensables pour mener à bien ses missions d'accompagnement vers un accès/retour à l'autonomie globale des personnes accueillies :

- En 2000, BASILIADE a repris l'Atelier des Epinettes, des ateliers de création artistique permettant à des personnes vivant avec le VIH isolées de « sortir » de chez elles et de (re)créer du lien social.
- En 2009 et 2010, BASILIADE a ouvert deux dispositifs ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) à Lyon et à Paris.
- En 2015, BASILIADE a créé AGS (Alliance pour une Gestion Solidaire) qui permet de mutualiser et de professionnaliser l'ensemble des fonctions supports (RH, comptabilité, contrôle de gestion, suivi budgétaire...) et qui assure désormais la gestion d'une dizaine d'associations (BASILIADE, Sol en Si, ACCEPTESS-T, Le Bus des Femmes, Fédération Santé & habitat, STRASS, Fédération Parapluie rouge). AGS compte à ce jour 15 salariés dont un Directeur, un pôle ressources humaines, un pôle comptabilité, un pôle contrôle de gestion et pôle logistique.
- En 2015, la reprise de l'association URACA (Unité de Réflexion et d'Action des Communautés Africaines) a permis à BASILIADE de développer une expertise dans les domaines de l'interculturalité et de l'ethnopsychologie, permettant de faire le pont entre les représentations occidentales et traditionnelles africaines (notamment sur un plan médical), entre l'individu, sa communauté et la société d'accueil, pour une insertion et un « vivre ensemble » réussis.
- La création en 2018, par BASILIADE et une dizaine de médecins (généralistes et spécialistes attachés aux principaux hôpitaux de Paris), au cœur de Paris, de la « Maison Chemin Vert », un dispositif unique d'accueil et d'accompagnement global médico-psychosocial, a permis à BASILIADE de faciliter l'accès des personnes accueillies à des médecins traitants (tous en secteur 1), doublement mobilisés autour de la santé et de la précarité, ainsi qu'à des soins gynécologiques et infirmiers.
- La reprise en 2019 de l'association Dessine-Moi Un Mouton, a permis à BASILIADE de renforcer son savoir-faire et son expertise dans l'accompagnement de femmes, de mères ou futures mères autour de la périnatalité, d'adolescents et de jeunes adultes atteints de pathologies chroniques en situation de grande vulnérabilité sociale et, pour beaucoup d'entre eux, issus de parcours migratoires psycho traumatiques douloureux. Depuis, DMUM s'est développée et une nouvelle gouvernance a été mise en place.

- Au début de l'année 2020, BASILIADE a porté le plan de continuité de l'association de santé communautaire du Bus Des Femmes qui accueille et accompagne des personnes en situation de prostitution.
- Pendant le confinement du printemps 2020, BASILIADE a créé, en l'espace de quelques mois, 3 Maisons des F&ES (pour Femmes & Enfants), dans les 18ème, 11ème et 2ème arrondissement, accueillant au total 110 familles (femmes, hommes, enfants). Chaque Maison des F&ES vise la mise à l'abri immédiate de ménages en situation de grande vulnérabilité, l'accompagnement social de ces familles par des équipes pluridisciplinaires, la prévention et la promotion de la santé, l'éveil et le développement des enfants, le soutien des parents sur le plan éducatif (soutien à la parentalité), de l'insertion socio-professionnelle et citoyenne, le renforcement du lien social via des activités de convivialité animées par des volontaires (bénévoles).
- En 2021, BASILIADE a remporté deux appels à projets importants à Lyon pour l'ouverture de 25 places de LAM et 19 places de LHSS. Ces deux établissements ont ouvert leurs portes en 2022.
- En aout 2022, BASILIADE a remporté un nouvel appel à projet pour la création d'une Equipe Mobiles Santé Précarité à Paris dont l'activité a débuté.
- En 2023, BASILIADE a ouvert les Cuisines de Basile, dispositif visant à lutter contre la précarité alimentaire des personnes hébergées en hôtel social en leur permettant de cuisiner des repas variés dans un lieu convivial.
- En 2025, la reprise du dispositif de médiation en santé BAOBAB permet de maintenir et de renforcer l'accompagnement et de préserver l'expertise de ces petites associations historiques de lutte contre le VIH.
- Enfin, BASILIADE a ouvert courant 2025 une 4eme Maison des F&ES.

Description des moyens mis en œuvre

Aujourd'hui, BASILIADE, se compose de :

- Un ensemble de Maisons situées à Paris, Lyon et Bourg-en-Bresse
- Une équipe de plus de 130 bénévoles, 150 salariés et plusieurs services civiques
- Un budget annuel de plus de 18M€
- Une véritable culture du travail en réseau et d'ancrage territorial
- BASILIADE est administrateur de la FSH (Fédération Santé Habitat), du CA de Sidaction, de Sol En Si, de Dessine-Moi Un Mouton, du Bus des Femmes, d'AGS, de plusieurs Corevih...

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : BASILIADE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2025, dont le total est de 13 686 217 euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 1 115 500 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période de 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/04/2026 par le conseil d'administration.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06 modifié par le règlement ANC n°2023-03 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et les dispositions du règlement 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales, et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général modifié par le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changement de méthode comptable.

Ce nouveau règlement introduit plusieurs modifications :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel
- la modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature
- de nouveaux états financiers
- une nouvelle présentation des informations dans l'annexe, introduisant des modèles de tableaux obligatoires

Les dispositions de ce règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Au niveau du résultat d'exploitation :

Le principe du transfert de charge ayant été supprimé,

- les indemnités d'assurance (28,1k€ en 2024) demeurent en exploitation mais sont reclassées en autres produits (22,4k€ en 2025).
- les indemnités de formation, affectées en produits d'exploitation pour 48,1k€ en 2024, sont maintenant affectées au crédit des charges d'exploitation (22,5k€ en 2025).

Au niveau du résultat exceptionnel :

- en 2025 les charges exceptionnelles sur opération de gestions (0,8k€) les pénalités et amendes (0,8k€) ainsi que les charges sur exercices antérieurs (4.3k€) qui représentaient respectivement 9,5k€ 2,2k€ et 10,7k€ en 2024 sont remontées en exploitation au niveau des autres charges.

- la valeur comptables des éléments d'actifs cédés valorisée à 61,4k€ en 2025 contre 8,7k€ en 2024 est, elle aussi, remontée en exploitation dans une rubrique propre.

-concernant les produits exceptionnels, les produits des exercices antérieurs (94,5k€ en 2024) et les quote-part des subventions d'investissement virées au résultat (243,0k€ en 2024) sont remontés en 2025 en exploitation dans le poste autres produits pour 9,9k€ et dans le poste concours publics et subventions d'exploitation pour 218,3k€.

Fonds dédiés

Des subventions, contributions financières et du mécénat affectés par des financeurs à des projets définis, qui n'ont pu encore être utilisés à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard, sont comptabilisés en fonds dédiés lorsque la période financée pour l'action est achevée.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix de l'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivants le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- *Constructions : 10 à 50 ans
- *Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- *Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- *Matériel de transport : 4 à 5 ans
- *Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- *Matériel informatique : 3 ans
- *Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition. À la clôture de l'exercice, elles sont évaluées à leur valeur probable de négociation.

La comparaison effectuée titre par titre, entre la valeur d'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire, peut faire apparaître des plus-values ou des moins-values. Seules les moins-values latentes affectent le résultat de l'exercice et sont comptabilisées sous forme d'une provision pour dépréciation ; aucune compensation n'est pratiquée avec les plus-values latentes des titres en hausse.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Cotisations

Le fait générateur retenu pour la comptabilisation des cotisations est l'encaissement.

Produits et charges exceptionnels

Le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers a fait évoluer le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014. Ce nouveau texte a opéré une refonte totale de la notion de résultat exceptionnel (et par conséquent de celle de charge et produits exceptionnels).

Ainsi, une charge ou un produit, pour être comptabilisé en exceptionnel, doit désormais :

- soit être directement liée à un événement majeur et inhabituel ;
- soit faire partie des éléments définis comme étant par nature exceptionnels.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,17%
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 39%
- Table de taux de mortalité : 2%

La valorisation de la provision pour indemnité légale de départ à la retraite s'élève à 20 726 €.

Résultat sous contrôle de tiers financeur

Les associations gestionnaires de structures ESMS doivent faire la distinction entre le résultat de l'activité de gestion d'ESMS, activité dite « gestion contrôlée » et celle de l'activité dite « gestion libre ».

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESULTAT COMPTABLE	1 115 500	716 707
reprise du résultat antérieur		
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	1 115 500	716 707
dont résultat effectif sous gestion propre	1 367	48 262
dont résultat effectif sous gestion contrôlée	1 114 133	668 445

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	73 979			73 979
Immobilisations incorporelles	73 979			73 979
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	232 004			232 004
- Construction sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	91 263			91 263
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements et aménagement divers	5 792 552	442 299	305 254	5 929 596
- Matériel de transport	491 696	27 892	18 686	500 902
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	523 484	47 550	62 470	508 563
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	100 446	27 632	41 547	86 530
Immobilisations corporelles	7 231 445	545 372	427 957	7 348 859
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	324	99		423
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	184 290	306 440	2 460	488 269
Immobilisations financières	184 614	306 539	2 460	488 692
ACTIF IMMOBILISE	7 490 038	851 911	430 417	7 911 531

Précision sur les augmentations et diminutions

	Augmentation					Diminution				
	Virements		Entrées			Virements		Sorties		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
- Frais de développement										
- Fonds commercial										
- Autres postes d'immobilisations incorporelles										
Immobilisations incorporelles										
- Terrains										
- Constructions sur sol propre										
- Construction sur sol d'autrui										
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions techniques, matériel et outillage industriels										
- Installations générales, agencements et aménagement divers	41 547		400 752							305 254
- Matériel de transport			27 892					14 900		3 786
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			47 550							62 470
- Emballages récupérables et divers										
- Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			27 632			41 547				
Immobilisations corporelles	41 547		503 825			41 547		14 900		371 510
- Participations évaluées par mise en équivalence										
- Autres participations	99									
- Autres titres immobilisés										
- Prêts et autres immobilisations financières	306 440					2 460				
Immobilisations financières	306 539					2 460				
ACTIF IMMOBILISE	348 086		503 825			44 007		14 900		371 510

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais de développement - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles	3 ans	linéaire	54 774 54 774	13 740 13 740	-	68 513 68 513
- Terrains - Constructions sur sol propre - Construction sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagement des constructions	entre 10 et 50 ans	linéaire	56 217	7 451		63 668
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 ans	linéaire	91 263			91 263
- Installations générales, agencements et aménagement divers	10 ans ou selon le bail	linéaire	1 742 915	658 212	246 917	2 154 209
- Matériel de transport	entre 4 et 5 ans	linéaire	134 672	88 470	18 109	205 032
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	entre 3 et 10 ans	linéaire	424 610	74 059	62 470	436 199
- Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles			2 449 677	828 192	327 497	2 950 372
ACTIF IMMOBILISE			2 504 451	841 931	327 497	3 018 885

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 328 602 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	715 314	715 314	
Créances Clients et Comptes rattachés	65 801	65 801	
Autres	3 344 990	3 217 783	127 207
Charges constatées d'avance	202 497	202 497	
Total	4 328 602	4 201 395	127 207
Prêts accordés en cours d'exercice	1 300	1 300	
Prêts récupérés en cours d'exercice	100		

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	8 016
CHARGES SOCIALES - PRODUITS A RECEVOIR	171 087
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	500
SUBVENTION A RECEVOIR	382 309
Total	561 912

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								601 509
Fonds propres avec droit de reprise	99 022	502 487						
Ecarts de réévaluation								1 390 342
Réserves	1 287 669	102 673						
dont réserve des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 276 887	102 673						1 379 560
Report à nouveau	349 540	111 548						461 088
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	(299 282)	63 286						(235 996)
Excédent ou déficit de l'exercice	716 707	(716 707)		1 115 500				1 115 500
dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	668 445	(668 445)		1 114 133				1 114 133
Fonds propres consommables								
Subventions d'investissement	1 278 062					226 673		1 051 388
Provisions réglementées	260 992					15 800		245 192
Titres associatifs et assimilés	1 800 000			500 000		300 000		2 000 000
Total	5 791 992	0		1 615 500		542 473		6 865 019

Titres associatifs	
date d'émission	13/12/2022
nombre de titre émis	7 500
valeur nominale des titres	200 €
modalité de rémunération	taux d'intérêt fixe de 3,80% l'an payable par trimestre
modalité de remboursement	remboursement in fine, le 13 décembre 2029 à un prix égal au nominal majoré de l'intérêt couru depuis la dernière échéance.
date d'émission	16/12/2025
nombre de titre émis	2 500
valeur nominale des titres	200 €
modalité de rémunération	taux d'intérêt fixe de 5,00% l'an payable par trimestre
modalité de remboursement	1 er jour ouvré suivant la première AG de l'émetteur postérieur au 16 décembre 2032 constatant la constitution depuis la date de jouissance des titres associatifs, d'excédents dépassant le montant nominal de l'émission, nets des éventuelles déficits constitués durant la période.

Notes sur le bilan

Fonds Dédiés

Variation des fonds dédiés

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			MONTANT GLOBAL	DONT REMBOURSEMENTS		MONTANT GLOBAL	DONT FONDS DEDIES CORRESPONDANT A DES PROJETS SANS DEPENSE AU COURS DES DEUX DERNIERS EXERCICES
Subventions d'exploitation							
SPIP Lyon - placement extérieur résident	3 662					3 662	
ARS - URACA	65 997		3 115			62 882	
DRHIL Paris	476 485		266 531			209 954	
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS							
ARS Bourg - CNR ACT	157 787	98	17 726			140 158	79 478
ARS Bourg - CNR LHSS	125 602	753	8 228			118 127	72 601
ARS Lyon - CNR ACT	106 598	117 898	42 749			181 746	2 112
ARS Lyon - CNR LAM	387 569	123 557	76 199			434 927	2 568
ARS Lyon - CNR LHSS	383 390	87 099	38 535			431 954	157 366
ARS Paris - CNR ACT	295 199	129 760	148 397			276 562	78 478
ARS Paris - CNR EMSP	209 054	20 000	20 994			208 060	64 903
Contributions financières d'autres organismes							
L'OREAL	820		820			0	
FONDATION DE FRANCE - URACA	15 000					15 000	15 000
SOLIDARITE SIDA	434		434			0	
Ressources liées à la générosité du public							
GILEAD / INSTITUT DE FRANCE - travaux chemin vert	83 973		22 000			61 973	
DONS Bourg - ACT	1 595					1 595	1 595
Total	2 313 164	479 165	645 728		0	2 146 601	474 101

Certains fonds dédiés n'ont pas été mouvementé au cours des deux derniers exercices. Il s'agit des ressources qui n'ont encore été utilisés par l'association mais qui le seront ultérieurement.

Notes sur le bilan

Provisions

Provisions réglementées

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Autres provisions	260 992		15 800		245 192
Total	260 992		15 800		245 192

Autres Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques Provisions pour charges	147 071	124 130	51 802	15 729	219 399
Total	147 071	124 130	51 802	15 729	219 399

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 470 927 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunt obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunt (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 309 223	97 405	410 905	800 913
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	149 895	149 895		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 767 902	1 767 902		
Dettes fiscales et sociales	1 092 436	1 092 436		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	18 263	18 263		
Produits constatés d'avance	133 207	133 207		
Total	4 470 927	3 259 109	410 905	800 913
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	95 372			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	995 588
DETTES PROVISION POUR CONGES A PAYER	345 659
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	131 618
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	168 538
Total	1 641 403

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	202 497		
Total	202 497		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	133 207		
Total	133 207		

Notes sur le compte de résultat

Détail concours publics et subvention octroyées

	Concours publics	Subvention d'exploitation	Subvention d'investissement
Union européenne			
Etat	8 744 464	6 949 437	
Collectivités territoriales		262 300	
CAF			
Autres		300 756	
Total	8 744 464	7 512 494	

Etat des avantages et ressources provenant de l'étranger

	date de l'avantage ou de la ressource	personnalité juridique du contributeur	nature de l'avantage ou de la ressource	caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	mode de paiement	montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource
Belgique	17/11/2025	fondation	contribution		virement	35 000
Total Etat						35 000

Notes sur le compte de résultat

Subventions d'investissement

Subvention	Montant reçu	Montant HT des acquisitions	Cumul reprise début exercice	Quote part virée au résultat de l'exercice	Cumul reprise fin exercice
CRIF 2011	14 040,00	8 299,09	9 374,30		9 374,30
CRIF 2011	-4 922,00		-4 922,00		-4 922,00
CRIF 2011	-2 485,77		0,00		0,00
CRIF 2011 - SORTIE 2025	-6 632,23				-4 452,30
CRIF 2011	0,00	8 299,09	4 452,30	0,00	0,00
SUBV.LYON STRUCTURE BLOLYO	104 000,00	104 000,00	104 000,00		104 000,00
SUBV.LYON MEN.ELEC.CHAUF.BLOLYO	26 000,00	26 000,00	26 000,00		26 000,00
VILLE DE LYON	130 000,00	130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00
VOIX SIDA PARIS	4 000,00	3 848,80	2 418,43		2 418,43
VOIX SIDA PARIS - SORTIE	-2 248,80		-2 248,80		-2 248,80
VOIX SIDA PARIS - SORTIE 2025	-1 751,20				-169,63
VOIX SIDA PARIS	0,00	3 848,80	169,63	0,00	0,00
ARS RHONE ALPES ACT 102K€	102 000,00	100 237,82	101 087,20		101 087,20
ARS RHONE ALPES ACT 102K€ - SORTIE 2015	-1 287,20		-1 287,20		-1 287,20
ARS RHONE ALPES ACT 102K€ - SORTIE 2025	-100 712,80				-99 800,00
ARS RHONE ALPES ACT	0,00	100 237,82	99 800,00	0,00	0,00
ARS RHONE ALPES ACT 9K€	9 000,00	7 697,32	7 697,32		7 697,32
ARS RHONE ALPES ACT 9K€ - SORTIE 2025	-9 000,00				-7 697,32
ARS RHONE ALPES ACT	0,00	7 697,32	7 697,32	0,00	0,00
FONDATION SEB	10 000,00	8 807,97	8 808,20		8 808,20
FONDATION SEB - SORTIE 31/12/25	-10 000,00				-8 808,20
FONDATION SEB	0,00	8 807,97	8 808,20	0,00	0,00
FONDATION SYMPLY MARKET	4 500,00	3 392,19	3 392,19		3 392,19
FONDATION SYMPLY MARKET - SORTIE 2018	-3 392,19		-3 392,19		-3 392,19
FONDATION SYMPLY MARKET - SORTIE 2025	-1 107,81				0,00
FONDATION SYMPLY MARKET	0,00	3 392,19	0,00	0,00	0,00
ARS LYON BLOACT RENAULT KANGOO	15 000,00	14 900,00	15 000,00		15 000,00
ARS LYON BLOACT RENAULT KANGOO	15 000,00	14 900,00	15 000,00	0,00	15 000,00
VILLE DE PARIS CHEMIN VERT VIH	100 000,00	100 000,00	61 835,62	10 000,00	71 835,62
VILLE DE PARIS CHEMIN VERT VIH	100 000,00	100 000,00	61 835,62	10 000,00	71 835,62
REGION IDF PROJET CHEMIN VERT	400 000,00	400 000,00	247 342,47	40 000,00	287 342,47
REGION IDF PROJET CHEMIN VERT	400 000,00	400 000,00	247 342,47	40 000,00	287 342,47
VILLE DE PARIS GASPI ALIMENTAIRE	7 000,00	7 000,00	7 000,00		7 000,00
VILLE DE PARIS GASPI ALIMENTAIRE	7 000,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00
DASES TRAVAUX EQUIPEMENT CUISINE URACA 2019-08	3 700,00	3 554,52	1 850,28	355,44	2 351,20
DASES TRAVAUX EQUIPEMENT CUISINE URACA	3 700,00	3 554,52	1 850,28	355,44	2 351,20
VILLE DE PARIS POUR URACA 2020-11	13 000,00	36 613,34	13 000,00		13 000,00
VILLE DE PARIS POUR URACA	13 000,00	36 613,34	13 000,00	0,00	13 000,00
CRIF pour MDF 2020-12	50 000,00	100 183,77	50 000,00		50 000,00
CRIF	50 000,00	100 183,77	50 000,00	0,00	50 000,00
DRIHL TIERS LIEUX 2021-24	654 000,00	1 751 121,66	89 365,07	81 750,00	171 115,07
DRIHL TIERS LIEUX	654 000,00	1 751 121,66	89 365,07	81 750,00	171 115,07
FONDATION VINCI ACHAT DU BUS 2022-11	15 000,00	228 786,50	500,00	3 000,00	3 500,00
FONDATION VINCI	15 000,00	228 786,50	500,00	3 000,00	3 500,00
VILLE DE PARIS DASES VEHICULE PROPRE 2022-12	70 000,00	228 786,50	2 333,00	14 000,00	16 333,00
VILLE DE PARIS DASES	70 000,00	228 786,50	2 333,00	14 000,00	16 333,00
VILLE DE PARIS DASES INCLUSION NUMERIQUE 2022-13	11 000,00	9 703,78	6 768,65	2 795,35	9 564,00
VILLE DE PARIS DASES	11 000,00	9 703,78	6 768,65	2 795,35	9 564,00
REGION EQUIPEMENT BAFOOD 2023-11	324 905,00	1 751 121,66	45 270,66	40 613,13	85 883,79
REGION TIERS LIEUX	324 905,00	1 751 121,66	45 270,66	40 613,13	85 883,79
FONDATION VINCI EQUIPEMENT BAFOOD 2023-12	9 500,00	1 751 121,66	1 298,12	1 187,50	2 485,62
FONDATION VINCI	9 500,00	1 751 121,66	1 298,12	1 187,50	2 485,62
VILLE DE PARIS EQUIPEMENT BAFOOD 2023-13	50 000,00	1 751 121,66	6 832,19	6 250,00	13 082,19
VILLE DE PARIS DASES	50 000,00	1 751 121,66	6 832,19	6 250,00	13 082,19
ENTREPRISE DES POSSIBLE VEHICULE VAISE 2023-14	54 000,00	54 000,00	11 424,00	10 800,00	22 224,00
ENTREPRISE DES POSSIBLE	54 000,00	54 000,00	11 424,00	10 800,00	22 224,00
FONDATION ABBE PIERRE EQUIPEMENT BAFOOD 2023-13	60 000,00	1 751 121,66	7 500,00	7 500,00	15 000,00
FONDATION ABBE PIERRE	60 000,00	1 751 121,66	7 500,00	7 500,00	15 000,00
TOTAL	1 967 105,00		818 247,51	218 251,42	915 716,96

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	N	N-1
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	44 935	29 184
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	40 986	
Total des produits financiers	85 921	29 184
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	96 695	103 025
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières	96 695	103 025
Résultat financier	(10 773)	(73 842)

Autres Informations

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 21 222 euros

Honoraire des autres services : 3 600 euros

Rémunérations allouées aux dirigeants

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de rémunération.

Les rémunérations allouées aux responsables de structure ont représenté un montant de 369 799 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	

Autres informations

Tableau des effectifs

	31/12/N-1	Entrées	Sorties	31/12/N
Effectif	142	340	338	141
Salariés	140	330	330	137
Stagiaires, intérimaires ou mandataires	2	10	8	4

Femmes	114
hommes	27

Autres informations

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	210 860	219 260
Prestations en nature	181 303	119 611
Dons en nature	43 098	138 391
Total	435 261	477 262
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	43 098	138 391
Prestations	181 303	119 611
Personnel bénévole	210 860	219 260
Total	435 261	477 262

Le mode de valorisation de l'activité des volontaires tient compte du temps réel passé par l'ensemble des membres de l'association dans le cadre de leurs activités respectives. Les contributions volontaires peuvent être comptabilisées au compte de résultat suite à un recensement exhaustif.

Règle de valorisation:

Les interventions bénévoles à BASILIADE sont classées en 3 catégories:

- *Catégorie 1 : accueil pendant une permanence, soutien logistique simple, présence à des activités événementielles;
- *Catégorie 2 : gestion logistique/intendance avec un niveau de responsabilité accru;
- *Catégorie 3 : responsabilité d'un lieu d'accueil ou de l'animation de la vie associative.

Le taux de valorisation est indexé sur le SMIC, selon l'échelle suivante:

Catégorie 1 :

- *Niveau socio-professionnel pour un poste salarié équivalent = Niveau IV, Bac
- *Fourchette de salaire (brut mensuel) = SMIC
- *Règle de valorisation = Taux horaire du SMIC annuel

Catégorie 2 :

- *Niveau socio-professionnel pour un poste salarié équivalent = Niveau III, Bac+2
- *Fourchette de salaire (brut mensuel) = 2 000 - 2 500 €
- *Règle de valorisation = 1.5 * Taux horaire du SMIC annuel

Catégorie 3 :

- *Niveau socio-professionnel pour un poste salarié équivalent = Niveau II, Bac+3/4
- *Fourchette de salaire (brut mensuel) = A partir de 3 000 €
- *Règle de valorisation = 2 * Taux horaire du SMIC annuel

Autres informations

Tableau des parties liées

Personne physique ou société intéressée	IMPACT RESULTAT		IMPACT BILAN		Convention de trésorerie, de compte courant d'associé
	facturé par Basiliade	facturé à Basiliade	Dettes	Créances	
Fédération Santé Habitat (FSH)		10 000 €			
Association Alliance pour une Gestion Solidaire (AGS)		930 924 €	235 809 €		
SCI Solidarimmo		560 435 €		2 164 172 €	Avance associé de 2 146 011 €
SCI Basiledautan		49 015 €		223 104 €	Avance associé de 237 920 €
Dessine moi un mouton	5 150 €			3 500 €	
Solensi	250 €				
Bus des Femmes	25 500 €			25 000 €	

Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 280	1 280	2 485	2 485
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	33 044	33 044	35 896	35 896
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	42 004	42 004	137 653	137 653
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	315 120		328 105	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	509 934		701 592	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	16 256 958		14 468 310	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	15 800		15 800	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	645 728	22 000	714 969	22 000
TOTAL	17 819 867	98 328	16 404 809	198 034
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
Accueillir	77 078	300	81 426	300
Accompagner et héberger	15 110 968	94 614	14 196 484	195 048
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 414	3 414	2 685	2 685
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 033 742		915 703	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	479 165		491 804	
TOTAL	16 704 367	98 328	15 688 102	198 034
EXCEDENT OU DEFICIT	1 115 500		716 707	

Compte de résultat par origine et destination

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	210 860	210 860	219 260	219 260
Prestations en nature	181 303	181 303	119 611	119 611
Dons en nature	43 098	43 098	138 391	138 391
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	435 261	435 261	477 262	477 262
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Accueillir	49 106	49 106	78 844	78 844
Accompagner et héberger	355 145	355 145	376 081	376 081
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	2 561	2 561	1 663	1 663
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	28 449	28 449	20 674	20 674
TOTAL	435 261	435 261	477 262	477 262

BASILIADE

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOI DE L'EXERCICE 1 - MISSIONS SOCIALES 1.1 Réalisées en France - Actions réalisées par l'organisme Accueillir Accompagner et héberger - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France 1.2 Réalisées à l'étranger - Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France 2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 2.1 Frais d'appel à la générosité du public 2.2 Frais de recherche d'autres ressources 3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT			RESSOURCES DE L'EXERCICE 1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC 1.1 Cotisations sans contrepartie 1.2 Dons, legs et mécénats - Dons manuels - Legs, donations et assurances-vie - Mécénats 1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
	300	300		1 280	2 485
	94 614	195 048		33 044	35 896
				42 004	137 653
	3 414	2 685			
TOTAL DES EMPLOIS	98 328	198 034	TOTAL DES RESSOURCES	76 328	176 034
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS 5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS 3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	22 000	22 000
TOTAL	98 328	198 034	TOTAL	98 328	198 034
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOI DE L'EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Réalisées en France Accueillir Accompagner et héberger Réalisées à l'étranger 2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			RESSOURCES DE L'EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC Bénévolat Prestations en nature Dons en nature		
	49 106	78 844		210 860	219 260
	355 145	376 081		181 303	119 611
				43 098	138 391
	2 561	1 663			
	28 449	20 674			
TOTAL	435 261	477 262	TOTAL	435 261	477 262

FOND DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FOND DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	85 568	107 568
(-) Utilisation	22 000	22 000
(+) Report	-	
FOND DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	63 568	85 568

Annexe

Principes généraux de la présentation du CROD et du CER

Le Compte de Résultat par Origine et Destination, le Compte d'Emploi annuel des Ressources et ses annexes font partie intégrante de l'annexe aux comptes conformément à l'application du règlement 2018-06 modifié par le règlement 2023-03 et à l'application du règlement 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales.

Conformément à ses statuts BASILIADE a pour objectif l'accueil, l'aide et l'assistance sous toutes ses formes des personnes en situation de précarité, notamment celles atteintes par le VIH.

Au 01/01/2025, le solde non utilisé liés à la générosité du public s'élevait à 0 €.

Missions sociales

Accueillir :

Cette rubrique comprend les dépenses directement liées aux lieux d'accueil (Rue Béranger à Paris, Place Aristide Briand à Lyon) de l'association Basiliade ou volontaires et familiaux se retrouvent ensemble, tout au long de l'année, pour partager activités et repas conviviaux dans un esprit familial, ainsi qu'à notre autre lieu (Atelier des Epinettes) où les participants peuvent se consacrer à une activité artistique.

Accompagner et héberger :

Cette rubrique comprend les dépenses directement liées aux actions d'accompagnement des personnes en précarité touchées par le VIH ou autre pathologie chronique, seules ou en famille, en assurant un suivi pluridisciplinaire sans hébergement ou en procurant des hébergements stables avec notre parc d'appartements ACT, d'appartements-relais et de chambres et de notre activité de centre d'hébergement d'urgence (CHU) développée en 2020.

Ceci inclut également les dépenses de nos activités liées à des actions de prévention, de formation et de communication sur la santé, notamment auprès des populations africaines, ainsi que celles destinées à former les bénévoles qui interviennent dans nos actions.

Versements au fonds de dotation « Fonds BASILIADE »

BASILIADE a créé le Fonds BASILIADE en 2020. Ce fonds est destiné à financer les actions de BASILIADE ou de tout autre organisme ayant la même éthique et assurant les mêmes missions.

La recherche de fonds

Les frais d'appel à la générosité consistent en des dépenses directes d'affranchissement et d'impression, identifiées dans la comptabilité.

Le fonctionnement

Cette rubrique comprend les dépenses indirectement liées à la gestion et l'organisation de l'association. Les fonctions supports ont été externalisées en 2016 au sein de l'association Alliance pour une Gestion Solidaire, dont BASILIADE est membre co-fondateur aux côtés de Sol En Si.

Description du système d'information utilisé pour fournir les données chiffrées et la détermination des coûts

L'association Basiliade a instauré un système de répartition de ses charges et mis en place une comptabilité analytique par activité. Aux missions sociales sont imputés les coûts directs (existant du seul fait de la réalisation des missions) ainsi que les charges directes de personnel liées à l'accomplissement de ces missions. En plus est imputée une quote-part des frais de fonctionnement général (charges communes) par application de clés de ventilation déterminés selon les ETP affectés aux missions.

Les ressources

Les ressources se composent des éléments suivants :

1- les produits liés à la générosité du public :

1.1 Cotisations sans contrepartie :

Cotisations des membres de l'association.

1.2 Dons, legs et mécénat :

Dons spontanés, retours du mailing de sollicitation de nos donateurs.

Produits d'opérations de mécénat.

1.3 Autres produits liés à la générosité du public

2 - Produits non liés à la générosité du public :

Les locations, les mises à disposition, les participations des personnes hébergées aux charges d'hébergement lorsqu'ils disposent de revenus dans l'objectif de retour à l'autonomie, les contributions financières (obtenues auprès d'associations et fondations telles que Sidaction, Solidarité sida, la Fondation Chérioux, la Fondation du roi Baudouin, la Fondation Julienne Dumeste,...).

3- Les subventions et autres concours publics

Etat : Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement, Agences régionales de santé, Santé Publique France, Direction générale de la Santé, CPAM, FSE+...

Régions et départements : Région Ile de France, Département de Paris

4 - reprise sur provisions et dépréciations

Reprise de provisions et régularisations sur des opérations des exercices antérieurs, conformément au plan comptable.

5 - Utilisation des fonds dédiés

Règle d'affectation des ressources

Les subventions reçues sont directement imputées sur les missions sociales pour lesquelles elles sont attribuées.

Les dons collectés auprès du public sont imputés principalement sur nos missions sociales d'accompagnement, d'accueil dans nos lieux conviviaux et pour une plus faible partie à nos actions de communication.

Les éventuels produits financiers générés par des placements de ressources issues de la générosité publique sont affectés au financement général de l'association.

Calcul des réserves non affectés et non utilisés

L'ensemble des ressources collectées auprès du public ont été utilisées en totalité au cours de l'exercice ou comptabilisées en fonds dédiés. Le solde des fonds liés à la générosité du public est donc de 0 €.